© Drogues Info Service - 7 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

problème

Par Profil supprimé Postée le 11/09/2014 10:24

> Si l'on fume du cannabis, que nous sommes dans un états de "Défonce" et que l'on subit un choc émotionnel, peut on avoir des conséquences mentale (ex: déprime légère ou sévère) et physique (ex: trouble digestif, fatigue, migraine, ...) ?

Mise en ligne le 11/09/2014

Bonjour,

Un choc émotionnel est en soit suffisant pour qu'il y ait des répercutions sur l'état psychologique et/ou physique d'une personne. Une consommation de cannabis peut dans certains cas venir accroître ces difficultés, voire dans de rares cas venir "révéler" une pathologie psychiatrique déjà latente.

Si vous souhaitez évoquer votre situation ou celle d'un proche de manière plus approfondie, sachez que vous pouvez nous contacter par Chat (en bas à droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe), ou d'un portable au 01.70.23.13.13 (au coût d'une communication locale).

Cordialement.